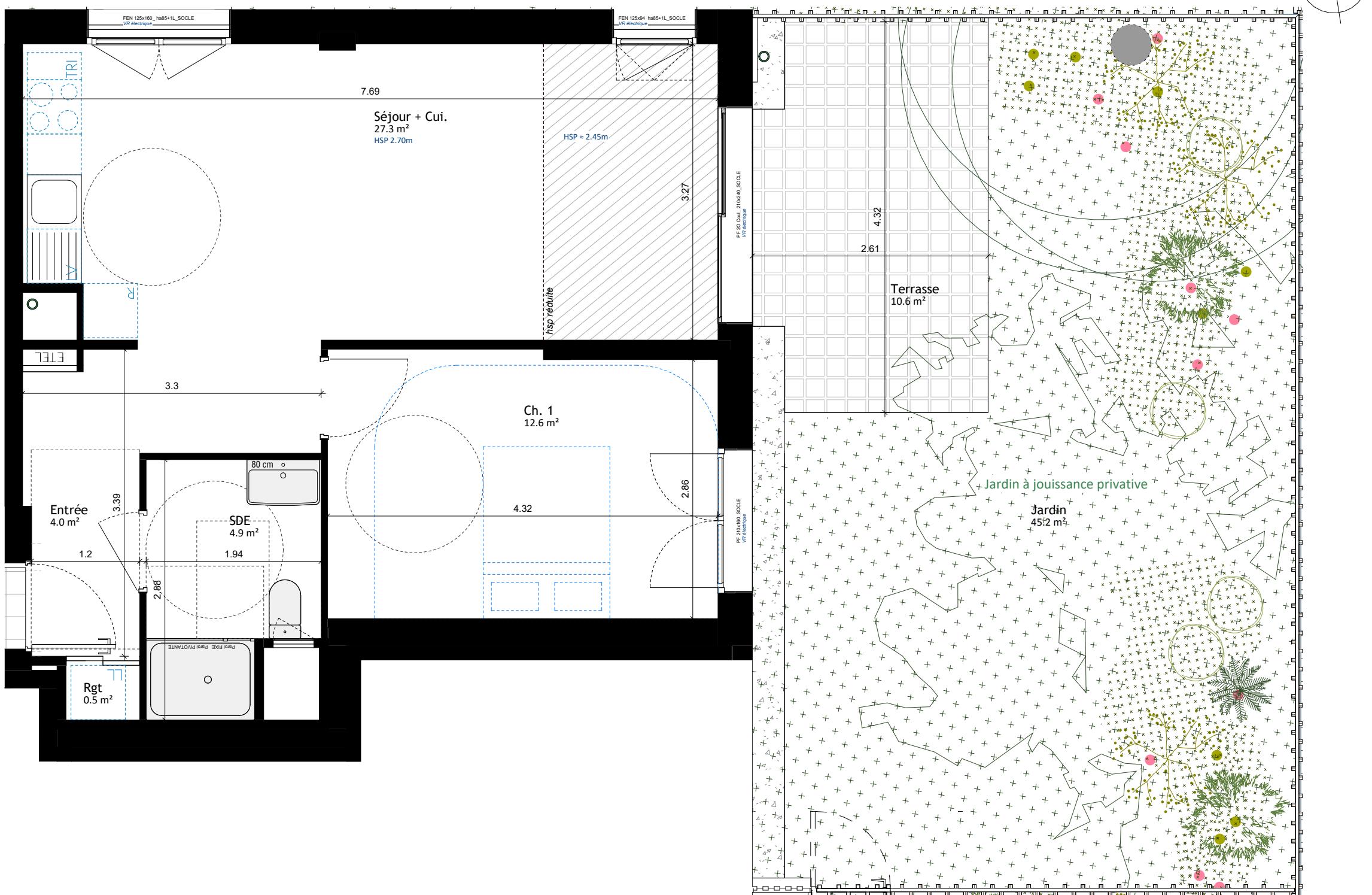


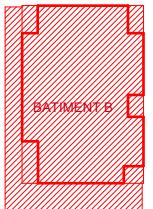
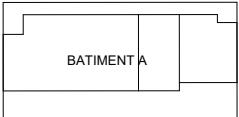
La Résidence **OYAT**
rue des Marginelles
35700 Rennes



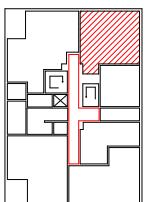
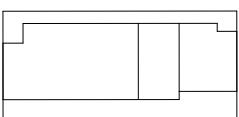
Logement N° :
Niveau :
Type :
Orientation :

B 02

RDC
T2 - adapté PMR
nord-est



Plan de repérage - Bâtiments A & B



Plan de repérage - CAGE B - RDC

Pièces	Surfaces
--------	----------

Séjour + Cui.	27.3 m ²
SDE	4.9 m ²
Entrée	4.0 m ²
Ch. 1	12.6 m ²
Rgt	0.5 m ²
Total surface habitable	49.3 m²

Terrasse	10.6 m ²
Jardin	45.2 m ²
Total surfaces annexes	55.8 m²

SYMBOLE	DESIGNATION	FF/AP	Fenêtre sur allège pleine	R	Réfrigérateur	—	Sèche-serviettes	████	Soffite / faux-plafond
○	Espace libre diamètre 1.5m	FF/AV	Fenêtre sur allège vitrée	TRI	Bac de tri	████	Appareil de cuisson	ETEL	Tableau électrique
[]	Aire de manoeuvre	PF	Porte-Fenêtre	LV	Lave-vaisselle	Rgt.	Rangement	EP	Eau pluviale
█	Equipements prévus au marché	VR	Volet roulant	LL	Lave-linge	████	Trappe gaine	—	Paroi douche/baignoire

Note: Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans du Permis de Construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les surfaces et les cotes indiquées (dimensionnelles ou altimétriques) sont soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, faux-plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Des modifications mineures ou des aménagements de détail nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportées sur les plans. La surface habitable comprend les placards, les WC et la salle de bain. Les cercles en pointillé signalent le respect des normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite.

ACQUEREUR :

POUR :

SECIB IMMOBILIER
1, place de la Gare
35040 Rennes Cedex

OYAT :

Lot 32 - ZAC Maurepas/Gayeulles
Avenue de Rochester
35700 Rennes

PLAN DE LOGEMENT - B02 PMR

DATE	ÉCHELLE	INDICE
DEC. 2025	1/50	6